



CARTE D'IDENTITÉ

Composition

L'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie d'Orléans-Tours a son siège à Orléans et compte 6 centres départementaux : Blois (Loir-et-Cher), Bourges (Cher), Chartres (Eure-et-Loir), Châteauroux (Indre), Orléans (Loiret), Tours (Indre-et-Loire). Ces centres sont installés dans les locaux des anciennes écoles normales d'instituteurs.

La formation au professorat des écoles est assurée dans chaque centre départemental de l'IUFM et dans les établissements d'enseignement primaire. Quant aux formations du second degré, elles se déroulent, en première année, à l'université et dans les centres IUFM ; en seconde année, dans les centres et les établissements partenaires.

L'IUFM est rattaché par convention à deux universités pluridisciplinaires de taille comparable, relativement jeunes et très dynamiques : l'université d'Orléans et l'université François-Rabelais de Tours.

L'IUFM en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM compte 3 154 inscrits (2 158 étudiants et 996 professeurs stagiaires), dont une majorité en formation second degré (980 professeurs des écoles et 2 174 professeurs des lycées et collèges).

La carte des formations s'est considérablement élargie depuis les débuts de l'IUFM, en particulier vers l'enseignement technique et professionnel. L'IUFM dispose désormais d'un éventail complet de préparations, avec 27 filières. Celles-ci se répartissent de la manière suivante :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAAPSAIS (certificat d'aptitude adaptation et intégration scolaire) ;
- 13 CAPES (certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire) ;
- 7 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 3 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

La structuration pédagogique

Dix départements disciplinaires de formation ont été institués à partir de la rentrée 1993. Ils réunissent les enseignants et formateurs de tous statuts, affectés ou associés à l'IUFM, qui participent aux formations. Ils sont progressivement devenus, à des rythmes variables selon les disciplines, des instances de coordination sur les formations et leur cohérence globale, sur les profils des postes permanents et sur l'agrément des intervenants extérieurs.

L'évaluation par le CNE a mis en lumière un établissement dynamique et toujours en mutation. L'analyse a montré l'effort constant fourni par l'institut, depuis sept ans, pour s'adapter à l'accomplissement efficace de ses grandes missions.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉTABLISSEMENT

La prise en compte de l'héritage

A sa création, l'IUFM a fait le choix de faire évoluer en douceur l'ancien dispositif vers une nouvelle organisation régionale et de s'inscrire dans une continuité avec les anciennes structures. Il s'est donc construit autour de six pôles départementaux, ce qui a réduit, par certains

côtés, les possibilités de développement des missions transversales. Les centres apparaissent, en effet, comme des établissements distincts dont le fonctionnement reste proche de celui des anciennes écoles normales.

On a pu observer une faiblesse des fonctions centrales : la gestion informatique, les études statistiques, la documentation, ne sont pas encore structurées en services communs. Cette structuration devrait toutefois intervenir très prochainement pour l'importante fonction documentaire, objet d'une attention particulière.

De même, les responsabilités transversales ne sont-elles pas nettement définies : le fonctionnement adopté est pragmatique, mais le rôle et les missions dévolues aux directeurs adjoints et directeurs de centre n'apparaissent pas clairement.

Une équipe remodelée

L'équipe de direction s'est renouvelée régulièrement depuis la création de l'IUFM, à l'exception du secrétaire général qui occupe son poste depuis les débuts de l'institut. Les changements intervenus à la rentrée 1998 devraient être l'occasion d'un renforcement de la communication interne de l'équipe au service d'une politique plus affichée. Le directeur souhaite également tirer profit du remodelage de l'équipe pour rendre plus fréquentes les visites dans les centres. Plusieurs initiatives vont déjà dans le sens d'une plus grande clarté dans l'organisation administrative : le service financier et le service patrimonial, ceux de la scolarité et du personnel, sont désormais chacun sous la responsabilité d'un attaché au sein des services centraux.

Le souci d'une culture commune

L'IUFM a toujours cherché à optimiser le fonctionnement du réseau en agissant sur l'organisation des formations et en essayant de développer une culture commune. C'est dans le domaine des formations que la direction tente d'enraciner l'identité de l'institut. La structuration pédagogique en départements disciplinaires, qui rassemblent les formateurs de toutes catégories, devrait jouer un rôle essentiel dans la construction de cette identité. Or, leur organisation reste à améliorer afin d'être plus dynamique.

En revanche, l'institut a très vite reconnu l'importance de la formation des formateurs et son rôle dans le développement de cette culture commune. Il a rendu ce secteur actif : les résultats sont déjà très significatifs et les activités, qui s'adressent à tous les publics, sont coordonnées et planifiées.

Une voie pour la recherche

La recherche ne semble pas avoir constitué un enjeu pour l'IUFM. Son organisation se fait attendre à cause, notamment, de la mise en place tardive d'une politique de recherche. Il paraît illusoire, pour l'heure, de créer un centre de recherches propre, viable en termes de reconnaissance nationale. Par ailleurs, il n'est pas certain que ce soit là la structure la mieux adaptée aux besoins de l'IUFM en matière de recherche. Trouver une voie nouvelle et innovante en stimulant les interactions entre enseignants paraît plus réaliste.

UNE POLITIQUE DE FORMATION CONSTRUITE

Trois "axes de cohérence" sous-tendent la politique pédagogique menée vis-à-vis des étudiants et des stagiaires : aide à l'information dans le choix des préparations, approche contractuelle de la formation, efforts pour la présenter de manière lisible. Cette politique paraît mieux pratiquée dans la filière du premier degré que dans celle du second degré où persistent quelques difficultés.

Une formation 1er degré cohérente

La politique d'admission pratiquée, éminemment pragmatique, est très pertinente et conduit à d'excellents taux d'admission au concours. Les contenus de formation constituent un ensemble solide et relativement cohérent.

En première année, chaque stage fait l'objet d'une préparation et d'une exploitation systématiques, selon une procédure et une réflexion de qualité. Ils remplissent pleinement leur objectif professionnel en même temps qu'ils contribuent à la préparation au concours.

En seconde année, la formation tend à évoluer vers une meilleure individualisation des parcours : contractualisation de la formation et tutorat comptent parmi les préoccupations majeures de la direction.

Une vie de l'étudiant

Le domaine de la vie de l'étudiant fait l'objet d'une véritable politique à l'IUFM d'Orléans-Tours. La vie matérielle des usagers a été facilitée autant que possible, en fonction des ressources des différents centres. L'institut s'est soucié de consolider sa politique sociale en créant une commission d'action sociale.

De plus, il existe une vie culturelle, artistique et sportive riche et variée, même si l'on ne peut pas parler de véritable politique culturelle. L'IUFM devrait d'ailleurs approfondir le projet d'intégrer ces activités à la formation.

Des collaborations positives

Même s'il subsiste des faiblesses - qui ne sont pas propres à cette académie - dans les relations entre l'IUFM et ses partenaires universitaires, l'institut entretient avec eux de bonnes relations institutionnelles, et le service de formation des maîtres de chacune des universités travaille activement avec lui. On peut, en revanche, qualifier d'excellente la collaboration établie entre l'IUFM et le rectorat concernant l'implantation des stagiaires pour optimiser les conditions de la formation : un travail commun a été effectué, permettant de concilier les contraintes de gestion et les contraintes pédagogiques.

Des difficultés en suspens

L'organisation des stages pose néanmoins certains problèmes : pour la seconde année de formation PE, l'actuelle gestion de l'alternance entre périodes d'enseignement à l'IUFM et périodes de stage aboutit à un émiettement excessif. Concernant la première année de formation PLC, l'organisation est nettement moins structurée que pour le premier degré, ce qui nuit à l'amorce de professionnalisation. Quant aux stages en entreprise, ils ne constituent pas une priorité de la formation et ils se bornent souvent à être le terrain d'expérimentation du mémoire. Par ailleurs, le mémoire professionnel comme la formation générale suscitent des critiques. Enfin, le bilan relatif à la formation commune est très mitigé : abandonnée en première année, cette dernière n'a pas rencontré le succès escompté en seconde année, et il conviendrait d'explorer d'autres voies.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations du Comité concernent les points suivants :

La formation

Organisation

La vie des structures horizontales d'animation mérite d'être dynamisée par l'élargissement de leurs responsa-

bilités - évolution d'ailleurs en cours (locaux, décharges de service ...) ; le projet de programmation figurant dans le plan quadriennal améliorera certainement leur organisation.

L'influence unificatrice de la formation des formateurs serait renforcée en accentuant un travail commun d'analyse des besoins en formation, de diffusion de l'information, de montage d'actions en partenariat avec d'autres institutions.

Filière professeurs des écoles

Recrutement. La filière PE sélectionne les candidats sur critères pragmatiques, évolutifs avec la conjoncture, qui conduisent à d'excellents taux d'admission au concours : pour remédier à l'instabilité du contexte mouvant du recrutement, la création envisagée d'un centre de ressources sur le recrutement aiderait les étudiants à se repérer en phase d'orientation.

Mémoire professionnel. Le mémoire professionnel suscite beaucoup de critiques. Une révision de ses conditions d'élaboration et d'encadrement devrait lui permettre de retrouver sa fonction majeure d'auto-formation.

Formation commune. Les difficultés d'organisation d'une formation attractive commune aux PE et aux PLC handicapent toujours sa mise en place : ceci reste un défi à relever.

Individualisation. Fournissant déjà des PE appréciés par les IEN et les IA, cette filière doit maintenant poursuivre sa progression dans la voie d'une plus forte individualisation des parcours : contractualisation des formations, procédure d'auto-évaluation, tutorat... Les stagiaires participent par leurs réflexions à ces évolutions d'un établissement à l'écoute des sollicitations extérieures et intérieures.

Filière professeurs des lycées et collèges

Stages. En première année, il serait bon d'aménager les stages et de leur réserver une place permettant à un nombre maximal d'étudiants d'en bénéficier.

Formation générale. En deuxième année, celle-ci risque la pure et simple disparition si sa structuration et les compétences nécessaires à sa mise en oeuvre ne sont pas repensées.

Formation continue

Jusqu'en 1988, les IUFM ont assuré essentiellement la formation continue des maîtres du premier degré. Depuis, une circulaire leur a également confié la mise en oeuvre de la formation continue des enseignants du

second degré. Cette nouvelle et vaste mission vient d'être prise en charge de manière exemplaire à l'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours, en lien avec l'ancienne MAFPEN et le CRDP. Elle débute.

Concernant les maîtres du premier degré, les volumes horaires assurés par l'IUFM demeurent un peu inférieurs au seuil de ses obligations légales, mais cette situation s'améliore progressivement, l'institut couvrant presque la moitié des besoins horaires sur l'ensemble des six départements. Un certain renouvellement des intervenants et une implication accrue d'enseignants-chercheurs sont souhaités par les responsables locaux.

Problème très récemment apparu (octobre 1998), la formation des aides-éducateurs a reçu une réponse dans cinq des six départements, où a été immédiatement - en cours d'année même - instituée une préparation au professorat des écoles. Cette belle capacité d'adaptation est l'une des manifestations de la vitalité de l'institut.

La recherche

Une commission animée par un professeur d'université vient d'être instituée et pourvue de moyens : si le concept de laboratoire paraît ici largement prématuré, la réunion d'une telle équipe de prospective constituée de membres bien ancrés dans de bons laboratoires universitaires pourrait être le germe d'une future production originale, inventive, orientée vers l'approfondissement, la maîtrise et la diffusion de connaissances, susceptible d'épanouir les talents de nombreux enseignants-chercheurs.

Le gouvernement

Héritage des anciennes structures mais aussi facteur de vie et de souplesse, une large autonomie matérielle marque le fonctionnement des six centres départementaux. Cette situation maintient certains déséquilibres entre leurs charges et leurs moyens respectifs. Les efforts de l'institut pour restructurer emplois et catégories de personnel sont réels mais doivent s'amplifier. Organiser en services centraux les secteurs essentiels de l'activité devient une obligation ; ainsi, pour la gestion informatique du dispositif pédagogique et des personnels, ou l'importante fonction documentaire qui doit bientôt s'organiser en un nouveau service commun.

Une définition plus précise des attributions des directeurs de centre fonderait un organigramme aujourd'hui inexistant et faciliterait le pilotage par le siège.

Une culture d'établissement se développe sous l'influence de divers facteurs. Une autre manière de mettre en relief l'identité de l'institut devra passer par l'intensification de sa communication et de ses actions externes auprès de son environnement local, national et international.

**La réponse du Directeur de l'IUFM
de l'académie d'Orléans-Tours
figure dans le rapport
d'évaluation du CNE en page 69**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site
Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site
Internet de l'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours
<http://www.univ-orleans.fr/iufm>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94